

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

COMMUNE DE WIMEREUX
Département du Pas-de-Calais
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mercredi 04 décembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre,
le quatre décembre à dix-huit heures et trente minutes.

Le Conseil Municipal de la commune de WIMEREUX, légalement convoqué, s'est
assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur DUBAËLE
Jean-Luc, Maire.

DÉLIBÉRATION N° 20241204_27

☞ Prise en charge des frais d'inscription et de scolarité de membres de deux
associations musicales wimereusiennes au conservatoire du Boulonnais - Année 2024-
2025.

Date de la convocation

▪ 28 novembre 2024

Le nombre de Conseillers Municipaux en exercice est de 29.

Présents

MM. BOUTLEUX Guy, JOUGLEUX Jean-Luc, Mme Cécile DUQUESNE, M. JOLIE Pascal,
Mme KOROL Renée, M. DEVIN Serge, Mme NOURTIER Fabienne, M. BUTCHER Gérard,
Mmes BAILLARD Sylvie, LAVIEVILLE Chantal, M. SAMUEL Jean-Michel, Mmes BERNARD Sabine,
NOËL Laure, MM. SENEAL Yannick, MARLOT Loïc, SERGENT Didier, IVART Yves.

Absents excusés ayant donné procuration

Mme BARDEAUX Sandrine	à	M. BOUTLEUX Guy
Mme DREUSLIN Estelle	à	Mme DUQUESNE Cécile
Mme DAUSQUE Ludivine	à	M. JOUGLEUX Jean-Luc
M. LEPRETRE Médéric	à	M. JOLIE Pascal
Mme GUILLOU Elodie	à	Mme KOROL Renée
Mme ROUSSEAU Marie-José	à	M. IVART Yves
Mme REBOUL Sophie	à	M. SERGENT Didier

Absents excusés sans procuration

Mme SAUVAGE Edith
M. LAMIRAND Christophe
Mme HEMBERT Axelle

Absent non excusé

M. PORTUESE Aurélien.

A été nommé secrétaire de séance

M. DEVIN Serge

SERVICE ANIMATIONS

**PRISE EN CHARGE DES FRAIS D'INSCRIPTION ET DE SCOLARITE
DE MEMBRES DE DEUX ASSOCIATIONS MUSICALES WIMEREUSIENNES
AU CONSERVATOIRE DU BOULONNAIS - ANNEE 2024-2025**

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée, dans le cadre du transfert de la compétence « Culture-Ecole de Musique » à la Communauté d'agglomération du Boulonnais depuis septembre 2007, la prise en charge des frais d'inscription, de formation musicale et instrumentale de sept membres de deux associations pour un montant total de **1 438 €** (*mille quatre cent trente-huit euros*). Cela concerne :

3 membres de la **Musique de Wimereux** :

Thomas COLLETTE, Noémie COURQUIN et Carine RINGOT résidant à Wimereux, pour un montant de 196,00 € chacun (*inscription 25 €, frais de scolarité CAB 171 €*).

4 membres de l'**Harmonie municipale de Wimereux** :

Emmy CAUCHOIS résidant à Wimereux, pour un montant de 262,00 € (*inscription 25 €, frais de scolarité CAB 237 €*).

Eric DELPIERRE, Valentin BAYART, et Mélody LEROY résidants à Wimereux, pour un montant de 196,00 € chacun (*inscription 25 €, frais de scolarité CAB 171 €*).

En conséquence,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Le Conseil Municipal,

ADOpte la prise en charge des frais d'inscription, de formation musicale et instrumentale de sept membres de l'Harmonie Municipale et de la Musique de Wimereux.

DIT que les dépenses correspondantes sont inscrites au budget de l'année en cours.

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,

Le Président de séance,

L'Adjoint au Maire,
Serge DEVIN.

#signature#